

ROYAUME DU MAROC

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE SERVICES
DE LA REGION DE RABAT-SALE-KENITRA

AVIS PUBLIC DE VENTE DE MATERIEL REFORME
N° 07/CCISRSK/2025
« En lot unique »

Le 20/10/2025 à 10 H, la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de La Région de Rabat Salé Kenitra procédera en séance publique, au siège de la Chambre, 1 Rue Ghandi Rabat. à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n° 07/CCISRSK/2025 relatif à la vente de matériel réformé ci après :

Matériel informatique, matériel et mobilier de bureau et débarras divers.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service Ressources Financières et Logistiques de la **Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région de Rabat-Salé-Kénitra** sise à 1, rue ghandi –Rabat.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le prix initial de la cession est fixé : 20 000,00 dhs (Vingt Mille dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 dirhams (Cinq Cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 31, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ❖ Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis au Service précité ;
- ❖ Soit les déposer contre récépissé dans le Service précitée ;
- ❖ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par chapitre 11 du cahier des charges.

Il est prévu une visite des lieux à partir de la publication de l'avis jusqu'au 13/10/2025 au Palais des Foires et d'exposition de Kénitra, route sidi Allal Bahraoui Kenitra